

## Tableau stratégique de formation du BPJEPS Equitation

**BC 1 - CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION**

| Compétences à acquérir   | Contenus abordés en organisme de formation  | Travail réalisé en structure de tutorat  | Volume horaire |
|--|---|--|----------------|
| <b>A.1.1 Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements/ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation</b>                          |   |  |                |
| C1.1.1 Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le statut de stagiaire de la formation professionnelle</li> <li>• Le statut d'apprenti</li> <li>• Droits, obligations, responsabilité juridique, civile et pénale de l'enseignant</li> <li>• La carte professionnelle</li> <li>• Les institutions en lien avec les centres équestres</li> <li>• La filière équestre - La FFE</li> <li>• Faire le diagnostic d'une structure : situation géographique, infrastructures, matériel, cavalerie, publics accueillis, activités proposées, fonctionnement, salariés et organigramme, politique de la structure, projet de la structure</li> <li>• Zone de chalandise - Étude de marché</li> <li>• SWOT : Forces - Faiblesses - Opportunités - Menaces</li> <li>• Poser une problématique en lien avec le diagnostic et la politique de la structure</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'intégrer dans la structure</li> <li>• S'investir dans la structure</li> <li>• Observation du fonctionnement de la structure</li> <li>• Faire le diagnostic de la structure</li> </ul> | 70             |

|   |  |  |     |
|---|--|--|-----|
| C1.1.2 Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap   | Les caractéristiques des différents publics :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• les tranches d'âges</li> <li>• niveaux équestres</li> <li>• les publics en situation de handicap (nomenclature des types de handicaps)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception de séances</li> <li>• Conception d'activités équestres</li> <li>• Encadrement d'activités équestres et animation de séances</li> </ul> | 35  |
| <b>A.1.2. Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics</b>  |  |  |     |
| C1.2.1 Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• les attentes des publics réguliers</li> <li>• les besoins et attentes des publics en stages courts</li> <li>• les besoins et attentes des publics en situation de handicap moteur</li> <li>• les besoins et attentes des publics en situation de handicap mental</li> <li>• les besoins et attentes du public scolaire/ classes vertes</li> <li>• les besoins et attentes des publics séniors</li> <li>• les besoins et attentes des publics en réinsertion ou prison</li> <li>• les besoins et attentes des publics rencontrés lors d'initiations proposées hors du centre équestre</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer un projet au tuteur</li> <li>• Proposer un budget au tuteur</li> </ul>   | 35  |
| C1.2.2 Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public |  |  | 105 |
| <b>A1.3. Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure</b>   |  |  |     |
| C1.3.1 Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir des objectifs mesurables et réalisistes</li> <li>• Définir les indicateurs permettant d'évaluer la qualité d'un projet</li> </ul> <p>Lister les moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• humains,</li> <li>• en matériel,</li> <li>• en équidés,</li> <li>• en lieux,</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception et réalisation de projet au sein de la structure d'accueil</li> </ul>  | 100 |
| C1.3.2 Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le   |  |  | 75  |

|   |   |   |    |
|---|---|---|----|
| projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci   | • financiers : budget prévisionnel et seuil de rentabilité  |   |    |
| C1.3.3 Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les obligations pour ouvrir un centre équestre</li> <li>• Les obligations des centres équestres en matière de détention des équidés</li> <li>• Les obligations des centres équestres en matière de droit du travail</li> <li>• Les différents types de contrat de travail/ Réglementation du travail</li> <li>• Réglementation de l'accueil des PSH</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Saisie de licences et de Galop®</li> <li>• Tenue du registre des équidés</li> <li>• Respect du référentiel des EFE</li> </ul>          | 20 |
| <b>A1.4 Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis</b>   |   |   |    |
| C1.4.1 Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir un échéancier ou un rétroplanning</li> <li>• Outils d'évaluation de l'avancée du projet</li> <li>• Concevoir un planning "qui fait quoi et quand"</li> <li>• Gestion de groupe, d'équipe</li> <li>• Anticipation des problèmes ou retard</li> <li>• Prévision des solutions</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier un projet d'animation</li> <li>• Animer un projet d'animation</li> <li>• Gérer une équipe dans le cadre du projet</li> </ul> | 40 |
| C1.4.2 Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des résultats du projet grâce aux indicateurs fixés en amont</li> <li>• Produire un bilan financier</li> <li>• Produire un bilan quantitatif</li> <li>• Produire un bilan qualitatif et pédagogique</li> <li>• Étude de la pérennisation d'une action</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser le bilan de son projet et en faire une synthèse au tuteur</li> </ul>  | 40 |

## BC 2 - VALORISER LES ACTIVITES ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE

| Compétences à acquérir   | Contenus abordés en organisme de formation  | Travail réalisé en structure de tutorat  | Volume horaire |
|--|---|--|----------------|
| <b>A.2.1 Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation</b>  |   |  |                |
| C.2.1.1 Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une affiche : repérer les éléments importants - placement des éléments importants - choix d'images - règles de conception d'affiches - mise en forme</li> <li>• Utilisation des réseaux sociaux</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir son projet</li> <li>• Créer une affiche pour promouvoir le projet</li> <li>• Utilisation des réseaux sociaux de la structure de tutorat</li> </ul>                         | 35             |
| C.2.1.2 Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La communication orale : émetteur/récepteur</li> <li>• Cadre de référence</li> <li>• Communication verbale et non verbale</li> <li>• Les canaux de communication</li> <li>• Freins à la communication</li> <li>• Les adaptations en fonction des publics</li> <li>• Les règles de base de l'accueil</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil physique, téléphonique du public, renseignements, inscriptions</li> <li>• Communication avec l'équipe de la structure</li> <li>• Animation de séances d'équitation</li> </ul> | 35             |
| <b>A.2.2 Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation</b>  |   |  |                |
| C.2.2.1 Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La communication écrite : utilisation d'outils bureautiques (traitement de texte - tableur - création d'affiche -Power Point),</li> <li>• Différents canaux de communication</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger un dossier de présentation du projet</li> <li>• Réaliser un power point de présentation</li> </ul>  | 35             |
| C.2.2.2 Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de rédaction d'un dossier (sommaire, pagination, titres, police, présentation aérée, présentation agréable à l'œil)</li> <li>• Utilisation d'un correcteur d'orthographe</li> </ul>   |  | 35             |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte des outils de création en ligne</li> </ul> |  |
|--|--|--|

## BC3 - CONCEVOIR, CONDUIRE EN SECURITE ET EVALUER DES SEANCES ET DES CYCLES DE SEANCES D'APPRENTISSAGE DES ACTIVITES EQUESTRES DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE

| Compétences à acquérir   | Contenu abordé en organisme de formation  | Travail réalisé en structure de tutorat  | Volume horaire |
|--|---|--|----------------|
| <b>A.3.1 Conception de cycles et de séances d'apprentissage des activités équestres</b>  |   |  |                |
| C.3.1.1 Définir un cycle de séances d'apprentissage des activités équestres, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de publics visés, en tenant compte du projet d'équitation et des caractéristiques des pratiquants   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques des publics et adaptations nécessaires au cours d'une séance</li> <li>• Caractéristiques d'une cavalerie adaptée en fonction des niveaux et des publics,</li> <li>• L'apprentissage : principes, étapes, méthodes,</li> <li>• Le projet pédagogique,</li> <li>• Le plan de formation fédéral,</li> <li>• Définition d'objectifs de fin de cycle, de fin de séance, opérationnels,</li> <li>• Les évaluations formatives et leur incidence sur le projet pédagogique.</li> <li>• Créer une situation pédagogiques adaptée aux objectifs et aux publics,</li> <li>• Critères de réussite et observables en fonction des situations,</li> <li>• La fiche pédagogique,</li> <li>• L'aménagement du milieu,</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception de séances de niveau débutant à Galop® 4 jusqu'à fin janvier,</li> <li>• Conception de séances de niveau Galop ® 5 à 7 à partir de février.</li> </ul> | 70             |
| C.3.1.2 Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances d'activités équestres, en vue de répondre aux finalités du cycle de séances et de respecter une progression cohérente entre les séances en tenant compte des publics visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap et des situations professionnelles vécues précédemment |   |  | 80             |

|  |  |  |    |
|--|--|--|----|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation d'une sortie en extérieur,</li> <li>• Anticipation des risques sécuritaires pour le cavalier,</li> <li>• Anticipation des risques de mal-être de l'équidé.</li> </ul>   |  |    |
| <b>A.3.2 Préparation de séances d'apprentissage des activités équestres</b>  |  |  |    |
| C.3.2.1 Définir les conditions de réalisation d'une séance d'apprentissage, en vue d'assurer le respect des réglementations en vigueur, la sécurité des pratiquants et des tiers ainsi que le bien-être des équidés, en tenant compte de l'activité équestre envisagée, du public, du lieu de pratique et des ressources à disposition | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles de sécurité à pied</li> <li>• Les règles de sécurité à cheval</li> <li>• Maltraitance, protection des mineurs</li> <li>• Dopage</li> <li>• Rôle de l'éducateur sportif</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement et animation de séances de niveau débutant à Galop® 4 jusqu'à fin janvier,</li> <li>• Encadrement de séances de niveau Galop® 5 à 7 à partir de février.</li> </ul> | 50 |
| C.3.2.2 Attribuer les équidés et le matériel aux participants d'une séance d'apprentissage des activités équestres, afin de faciliter son déroulement et d'assurer le bien-être des équidés en tenant compte des caractéristiques des pratiquants et de leur niveau de pratique ainsi que des objectifs de la séance                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notions de bourrellerie et réparations de dépannage</li> <li>• Entretien du matériel de sellerie</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réparation simple du matériel de sellerie</li> </ul>  | 14 |
| <b>A.3.3 Conduite de séances d'apprentissage des activités équestres</b>   |  |  |    |
| C.3.3.1 Animer la séance d'apprentissage des activités équestres en sécurité, en vue de développer la confiance, la motivation, l'engagement des pratiquants et la relation cheval/cavalier en sécurité, en adoptant une posture et une communication adaptées aux caractéristiques des publics encadrés                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La relation pédagogique,</li> <li>• Les méthodes pédagogiques,</li> <li>• La pédagogie différenciée,</li> <li>• Les modes de communication lors d'une séance,</li> <li>• L'animation d'une séance,</li> </ul> <p>Les observables devant amener à une adaptation,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de la sécurité : infrastructures, équidés, matériel,</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement et animation de séances de niveau débutant à Galop® 4 jusqu'à fin janvier,</li> <li>• Encadrement de séances de niveau Galop® 5 à 7 à partir de février.</li> </ul> | 50 |
| C.3.3.2 Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée, en vue d'assurer la progression des pratiquants et d'intervenir en cas de situation accidentogène, en tenant compte des besoins des  |  |  | 50 |

|   |   |   |    |
|---|---|---|----|
| pratiquants et des observations réalisées au cours de la séance d'apprentissage des activités équestres   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les causes d'échec et les remédiations,</li> <li>• Conduite et sécurisation d'une sortie en extérieur,</li> <li>• Procédures d'alerte et premiers secours.</li> </ul>  |   |    |
| <b>A.3.4 Evaluation de séances et de cycles de séances d'apprentissage des activités équestres</b>  |   |   |    |
| C.3.4.1 Analyser, une séance d'apprentissage des activités équestres, en vue d'optimiser la progression des pratiquants, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celui-ci | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de l'action et adaptation du projet pédagogique,</li> <li>• Évaluer et saisir un Galop sur le site fédéral,</li> <li>• Définir les indicateurs de résultat de son action.</li> <li>• Analyse des résultats du projet grâce aux indicateurs fixés en amont.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer les séances hebdomadaires d'un ou plusieurs groupes de cavaliers de niveaux variés en adaptant le projet pédagogique en fonction des évaluations des cavaliers,</li> <li>• Gérer des groupes de cavaliers lors de stages vacances en adaptant le projet pédagogique en fonction des publics</li> <li>• Evaluations des cavaliers,</li> <li>• Réaliser le bilan de son projet et en faire une synthèse au tuteur</li> </ul> | 50 |
| C.3.4.2 Evaluer un cycle d'apprentissage des activités équestres, en vue de faire évoluer ses pratiques, en vérifiant l'adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en mesurant les résultats obtenus                 |   |   | 50 |

## BC4 - ASSURER LES SOINS, LA GESTION ET L'EDUCATION DES EQUIDES AINSI QUE L'ENTRETIEN DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES AUX ACTIVITES EQUESTRES

| Compétences à acquérir   | Contenu abordé en organisme de formation  | Travail réalisé en structure de tutorat   | Volume horaire |
|--|---|---|----------------|
| <b>A.4.1 Gestion des soins quotidiens et périodique des équidés</b>  |   |   |                |
| C.4.1.1 Evaluer l'état physique et mental d'un équidé pour identifier les soins à lui apporter et alerter un professionnel compétent si nécessaire, en mobilisant ses connaissances et les techniques adaptées   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les affections courantes : prévention, détection et soins vétérinaires de base</li> <li>• Notions de maréchalerie et interventions de dépannage</li> <li>• Les grands principes du bien-être équin</li> <li>• Réglementation et règles sanitaires de l'hébergement des équidés</li> <li>• Alimentation, abreuvement, état de santé</li> <li>• Vaccination, vermifugation</li> <li>• Les soins courants</li> <li>• Le Label EquuRES</li> <li>• Soins et premiers secours aux équidés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien d'un piquet d'équidés</li> <li>• Soins des pieds</li> <li>• Soins vétérinaires de base</li> <li>• Détection des maladies</li> <li>• Remettre un clou, déerrer un équidé</li> <li>• Vermifugation, vaccination</li> <li>• Observation et entretien avec des professionnels intervenant sur la structure (vétérinaire, maréchal, dentiste, ostéopathe...)</li> </ul> | 105            |
| C.4.1.2 Mettre en œuvre les soins quotidiens et périodiques aux équidés pour garantir leur santé et leur bien-être en adaptant son intervention aux besoins de chaque équidé   |   |   | 70             |
| <b>A.4.2 Gestion de l'emploi et des déplacements des équidés</b>   |   |   |                |
| C.4.2.1 Programmer l'activité des équidés pour préserver leur intégrité physique et mentale en prenant en compte leurs caractéristiques, leurs besoins fondamentaux, leurs capacités et leur charge de travail au sein d'une structure proposant des activités equestres | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les notions de bien-être animal et de développement durable et leur intégration dans la gestion des activités,</li> <li>• Comportement du cheval et éthologie,</li> <li>• Les étapes du travail du cheval à pied,</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrer des séances d'initiation en sécurité et dans le respect du bien-être animal,</li> <li>• Travail d'entretien de la cavalerie d'initiation,</li> <li>• Travail à pied de la cavalerie,</li> </ul>   | 70             |

|   |  |   |     |
|---|--|---|-----|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entretien du dressage d'un cheval,</li> </ul>   |   |     |
| C.4.2.2 Mettre en œuvre les procédures pour convoyer des équidés dans le respect de la réglementation en vigueur en veillant à leur intégrité physique et mentale   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de préparation, d'embarquement et de convoyage des équidés</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer un équidé au voyage</li> <li>• Embarquer, débarquer un équidé</li> </ul>  | 14  |
| <b>A.4.3 Préparation des matériels et aires de pratique spécifiques aux activités équestres</b>   |  |   |     |
| C.4.3.1 Vérifier l'état des matériels et des aires de pratique spécifiques aux activités équestres, en vue d'identifier les opérations d'entretien à réaliser et les risques liés à un dysfonctionnement, en tenant compte de leurs modalités et fréquences d'utilisation   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles sanitaires d'entretien des boxes</li> <li>• Règles sanitaires d'entretien des locaux</li> <li>• Les contrats de maintenance obligatoires des infrastructures</li> <li>• La gestion des stocks</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien des boxes</li> <li>• Entretien des locaux</li> <li>• Entretien des aires de travail</li> <li>• Entretien d'un piquet d'équidés</li> </ul>  | 70  |
| C.4.3.2 Préparer les aires de pratique et le matériel spécifiques aux activités équestres, en vue d'assurer le bon déroulement des activités, le bien-être des équidés et la sécurité des pratiquants en veillant au respect des procédures en vigueur  |  |   | 20  |
| <b>A.4.4 Education des équidés en vue de la réalisation d'activités équestres</b>   |  |   |     |
| C.4.4.2 Mettre en œuvre, en sécurité, le programme de travail d'un équidé en vue de développer son éducation et son adaptation aux publics et aux activités d'une structure proposant des activités équestres, en employant des techniques équestres respectueuses de son bien-être et de son intégrité physique et mentale | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étapes du débourrage,</li> <li>• Les étapes du travail jeune cheval,</li> <li>• La désensibilisation d'un cheval</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer au débourrage,</li> <li>• Travail de jeunes chevaux,</li> <li>• Travailler un nouveau cheval pour le rendre plus facile aux cavaliers de niveau débutant à Galop® 2.</li> </ul> | 105 |